

Contrat AMAP saison printemps-été 2015 « Miel »



Référent : *Béatrice Touchet de Candé*
Les Nobles - 38250 VDL
Tél : 04-76-56-97-70
Mail : btouchetdecande@wanadoo.fr
<http://amap.villard.free.fr>



Le présent contrat est passé entre les soussignés

Le consomm'acteur, Nom / Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

et le producteur : Franck Repellin

117 chemin des Jeandiats-38250 Villard de Lans

Tél. : 06 08 81 90 28 / E-Mail : repellin.franck@wanadoo.fr

Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat par chèque à l'ordre du producteur (Franck Repellin). Le consomm'acteur peut effectuer un versement équivalent à l'intégralité de la prestation en 1, 2 ou 3 chèques. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : 15/05, 2è chèque : 15/07, 3è chèque : 15/08.



Types de Miels à titre indicatif pour la saison



	Acacia (à partir du 3.07)	Châtaignier	Lavande	Montagne	Pissenlit (à partir du 3.07)
250g	5,00	4,80	5,50	4,80	5,30
500g	8,30	8,00	8,70	8,00	8,50
1kg	14,50	13,50 (à partir août)	15,20	13,50 (à partir août)	15,00

Merci d'écrire dans les cases le type de conditionnement et de miel choisi (vous avez la possibilité de commander plusieurs pots par quinzaine.

Dates : 8 mai 22 mai 5 juin 19 juin 3 juillet 17 juillet

Dates : 31 juillet 14 août 28 août 11 sept 25 sept 9 oct

Montant total de la commande : €

Réalisé en 2 exemplaires à le

Signatures : _____ Le consomm'acteur

_____ Le producteur